

Ecrit par le 17 décembre 2025

Tour de France : comment circuler en Vaucluse le 7 juillet



La '[Grande boucle](#)' va traverser de nombreuses villes du Vaucluse le 7 juillet prochain et la circulation sera perturbée en matinée et en début d'après-midi tout le long du parcours. Sur l'ensemble de l'itinéraire, les routes seront fermées de manière échelonnée, au fur et à mesure de l'avancement de la course.

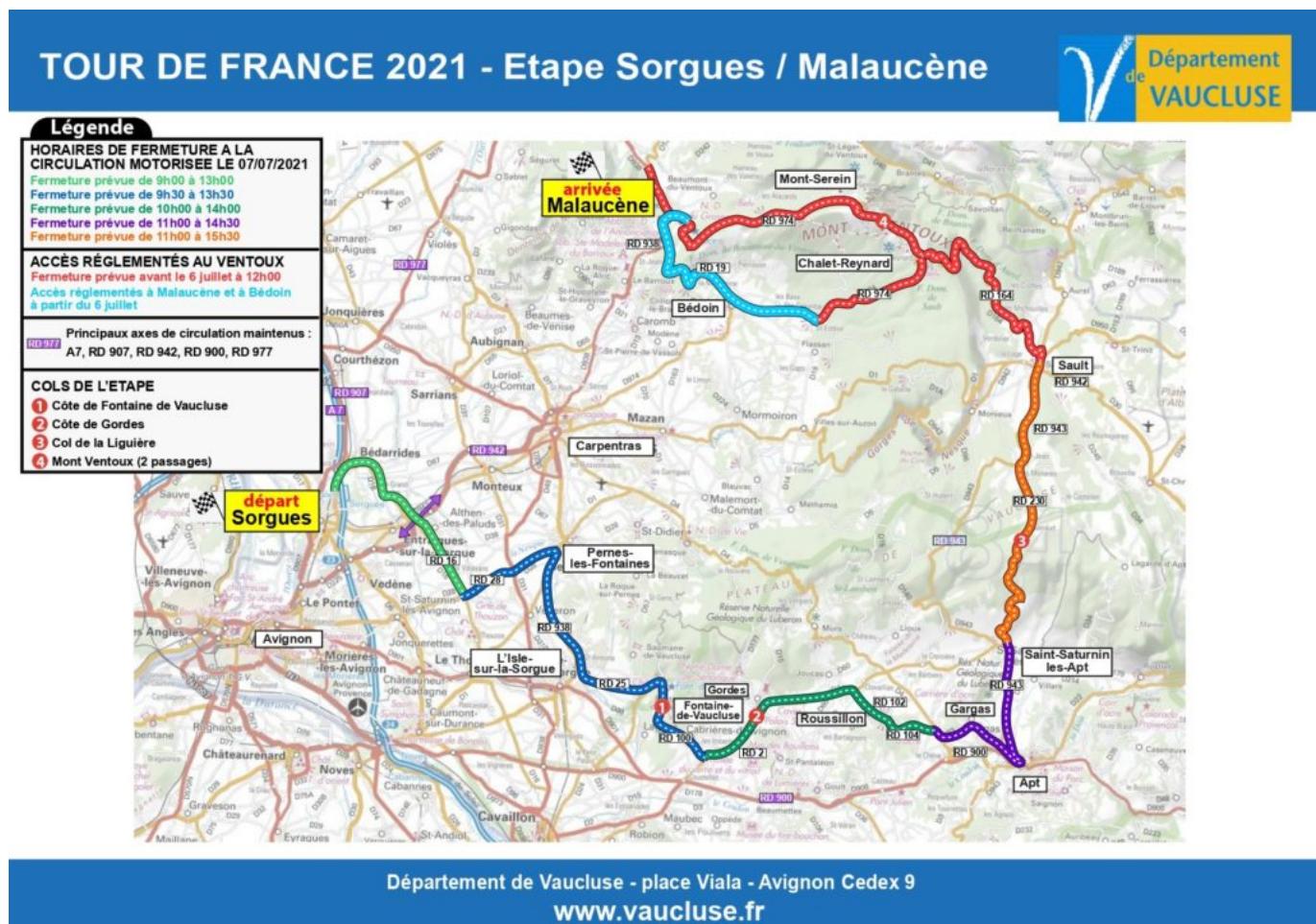
Entre Sorgues et Sault, la route sera fermée de manière échelonnée le 7 juillet, entre 9h et 15h30, une heure environ avant la caravane publicitaire et jusqu'au passage des véhicules fermant la course. Pour le secteur du Ventoux, les trois routes d'accès au sommet (RD 974 côté Malaucène, RD 974 côté Bedoin et RD 164 côté Sault) seront interdites à la circulation motorisée au plus tard le 6 juillet à 12h.

L'accès à Malaucène et à Bedoin sera réglementé à partir du 6 juillet (voir carte secteur Ventoux plus bas). Les accès et le stationnement au Mont Ventoux seront réglementés pour garantir la sécurité des

Ecrit par le 17 décembre 2025

coureurs et des spectateurs, mais aussi pour faciliter les déplacements des autres usagers de la route. Pour les personnes ne souhaitant pas assister au passage des coureurs, il est conseillé d'éviter au maximum de se déplacer le 7 juillet dans tous les secteurs concernés par la course.

Pour traverser le département, les itinéraires à privilégier seront l'autoroute A7 et la RD 907 (vallée du Rhône), la RD 977 en direction de Vaison-la-Romaine, la RD 900 (Avignon/Apt) et la voie rapide RD 942 (Avignon/Carpentras). Le franchissement de l'itinéraire de course étant interdit, les automobilistes devront contourner le parcours avec un passage possible par la RD 942 à 2x2 voies à hauteur d'Entraigues-sur-la-Sorgue. S'informer : www.vaucluse.fr et suivre la page : [Tour de France 7 juillet 2021 - Étape Vaucluse](#).



Vous souhaitez assister au passage des coureurs ?

A Sorgues, neuf zones de parkings seront ouvertes aux visiteurs, dont trois accessibles par la route de Vedène depuis la 2x2 voies Avignon/Carpentras.

Pour ces dernières, des navettes gratuites permettront de se rapprocher de la ligne de départ jusqu'en

Ecrit par le 17 décembre 2025

début d'après-midi. Pour tout renseignement : www.sorgues.fr

Dans le même esprit, la ville d'arrivée de l'étape, Malaucène, mettra à disposition des spectateurs deux grandes zones de parking. Le village de Malaucène sera fermé à la circulation motorisée à compter du 6 juillet à 20h00 et ne sera accessible ensuite qu'à pied depuis les parkings. Pour tout renseignement : www.malaucene.fr

Le stationnement des véhicules motorisés sera totalement interdit sur toutes les routes empruntées par la course ou réservées aux véhicules accrédités et leurs abords, particulièrement dans les massifs forestiers sensibles au risque incendie. Cette interdiction s'appliquera dès le 4 juillet à 20h00 pour les trois accès au Ventoux, l'itinéraire entre Malaucène et Bedoin, mais aussi la RD 230 entre Saint-Saturnin-les-Apt et Sault.

Les espaces naturels et massifs forestiers ne seront pas accessibles pour des raisons de sécurité. La caravane du Tour de France empruntera le même parcours que les coureurs mais n'effectuera qu'un seul passage au sommet du Ventoux : elle s'arrêtera à Malaucène et ne passera pas par le col de la Madeleine, Bedoin et toute la partie entre Bedoin et le Chalet Reynard sur le versant Sud du Mont Ventoux.

Au Mont Ventoux

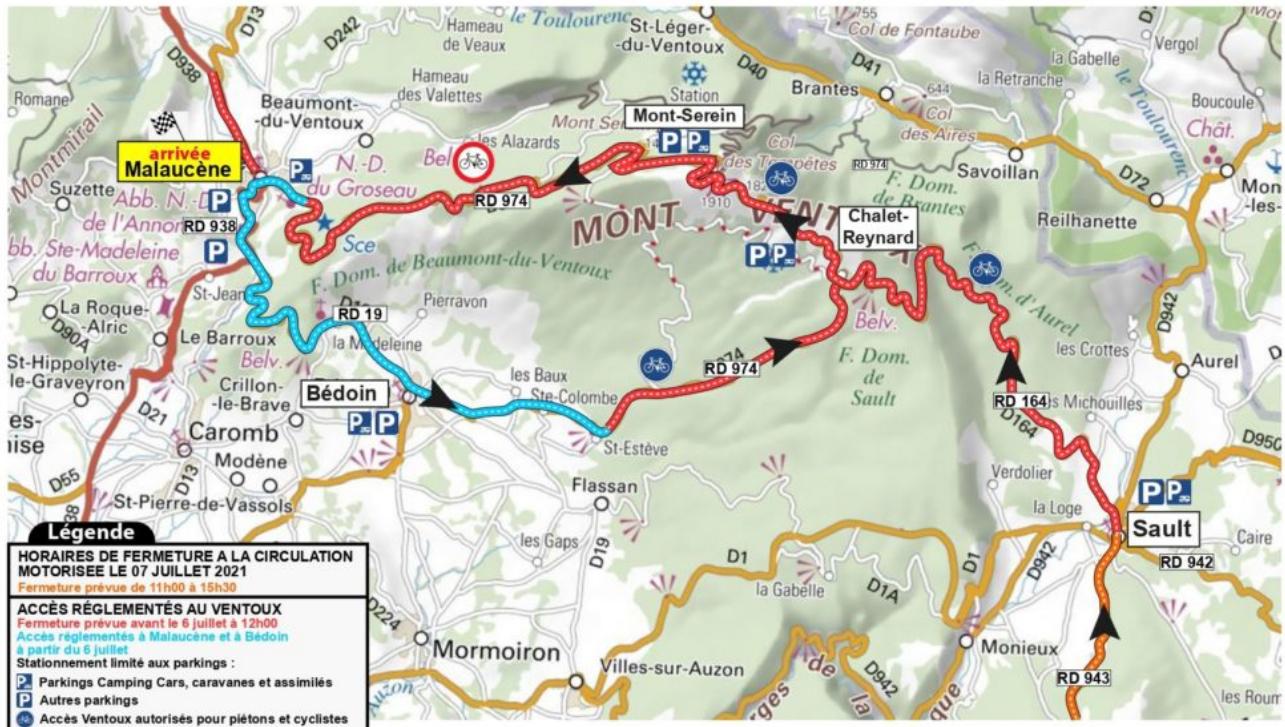
La double ascension du Mont Ventoux constituera le summum sportif de l'étape du 7 juillet. Si les coureurs redoutent déjà les pentes du Géant de Provence, son accès nécessitera pour les spectateurs de s'organiser à l'avance. Pour tout le secteur du Ventoux, les trois routes d'accès (RD 974 côté Malaucène, RD

974 côté Bedoin et RD 164 côté Sault) seront interdites à la circulation motorisée au plus tard le 6 juillet à 12h00.

Le tronçon entre Malaucène et Bedoin via le Col de la Madeleine (RD 938 et RD 19, en bleu sur la carte ci-dessous) sera fermé à la circulation motorisée le 6 juillet à 20h00. Compte tenu des installations nécessaires pour l'arrivée du Tour à Malaucène, la section de la RD 938 entre Malaucène et le Pont Rouge (carrefour RD 13) sera totalement fermée à la circulation motorisée à compter du 6 juillet à 12h00 et jusqu'au 7 juillet à 20h00.

Écrit par le 17 décembre 2025

TOUR DE FRANCE 2021 - Secteur Ventoux



L.M.

Opération de vaccination sans rendez-vous le vendredi 2 juillet à Auchan Le Pontet

Ecrit par le 17 décembre 2025



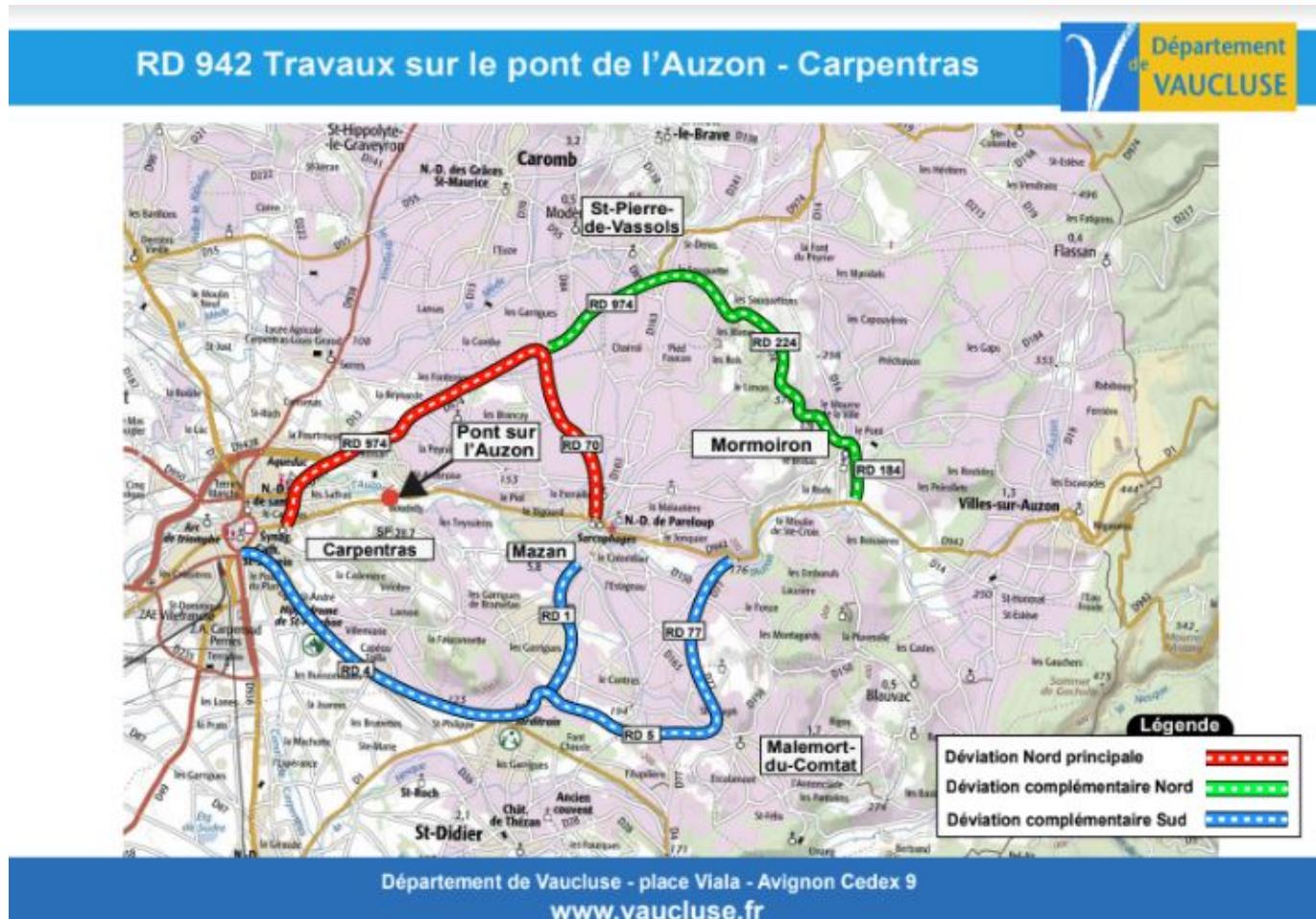
La situation sanitaire, en amélioration, demeure fragile en Vaucluse. Une opération de vaccination ouverte à tous et sans rendez-vous, sous l'autorité du préfet de Vaucluse, aura lieu le vendredi 2 juillet au sein du centre commercial Auchan Nord (galerie marchande entre Celio et Undiz), situé au 533 avenue Louis Braille.

Plusieurs cas suspects de variant delta viennent notamment d'être détectés et sont en cours de séquençage, afin de confirmer ou d'infirmer sa présence dans le département. « Cette situation doit nous inviter à la plus grande vigilance pendant la période estivale propice aux festivals et grands rassemblements festifs. Afin de limiter les risques de contamination, il est indispensable de ne pas relâcher nos efforts en respectant les gestes barrières, le port du masque, mais surtout en allant se faire vacciner », encourage la Préfecture du Vaucluse. Afin de sensibiliser les usagers, des actions éphémères pour faciliter la vaccination dans les lieux à haute fréquentation sont organisées pendant tout l'été. Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, et Loic Souriau, directeur départemental de l'ARS (Agence régionale de la santé) Paca participeront à l'opération à 13h15.

L.M.

Ecrit par le 17 décembre 2025

Fermeture du pont du Martinet à Carpentras



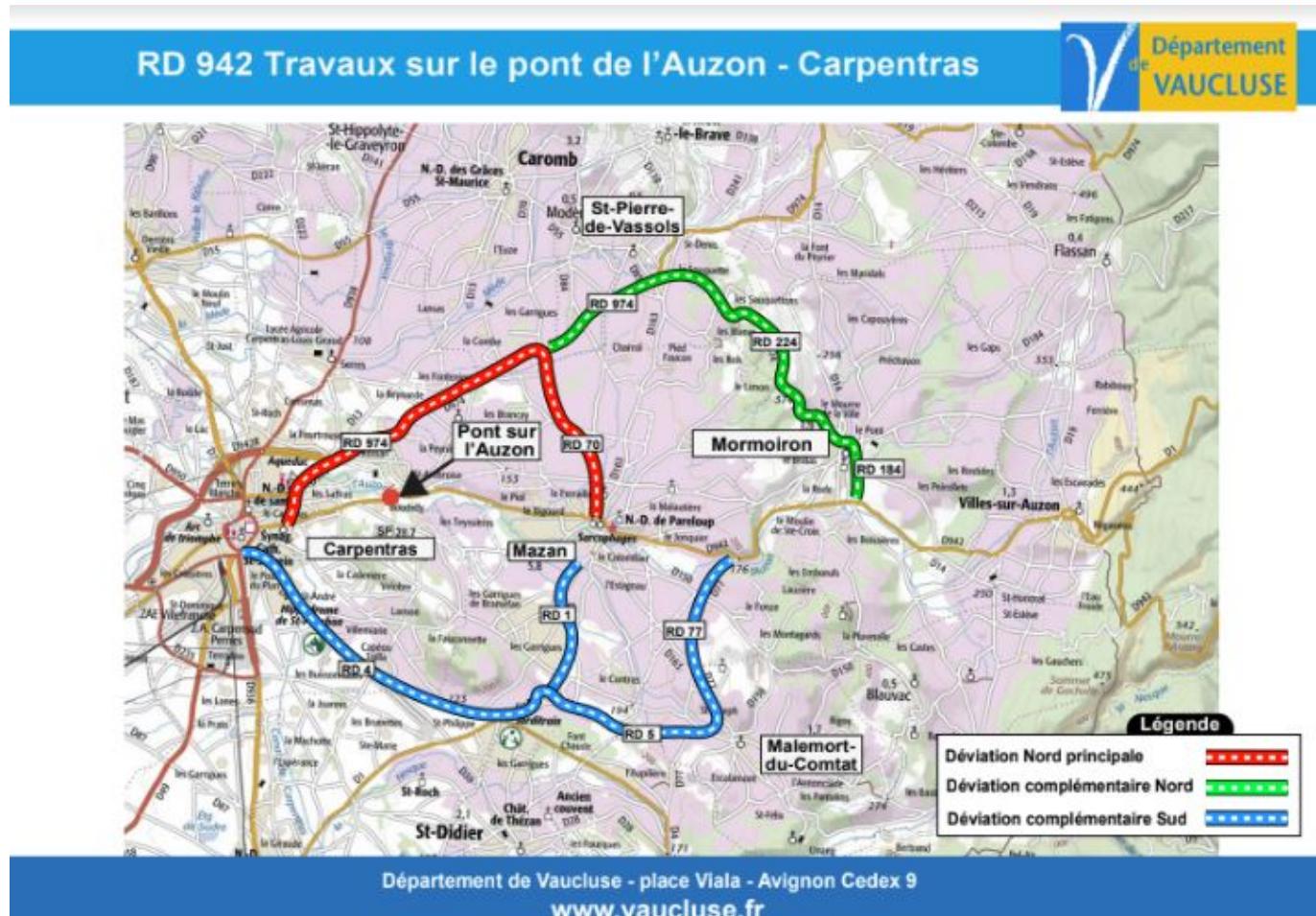
Le pont du Martinet, qui franchit l'Auzon, est situé sur la commune de Carpentras (RD 942 route de Mazan). L'ouvrage à voûte de 23 mètres sera fermé du 8 juillet jusqu'au 31 août dans le cadre de sa rénovation.

Le chantier va donner lieu à une rénovation complète de l'ouvrage avec élargissement par une dalle en béton armé : réfection de l'étanchéité, mise en œuvre d'une nouvelle couche de roulement, remplacement des dispositifs de retenue et réparation d'éléments en maçonnerie. Les travaux dureront environ quatre mois. Le montant global prévisionnel de l'opération est de 500 000 euros, financé entièrement par le Conseil départemental de Vaucluse.

Pour les besoins du chantier, la RD 942 sera interdite à toute circulation du jeudi 8 juillet au mardi 31 août ainsi qu'une semaine en octobre. Des itinéraires de déviation seront mis en place, principalement

Ecrit par le 17 décembre 2025

par les RD 974 et RD 70. En dehors de ces fermetures, le chantier se déroulera sous circulation alternée.



L.M.

Le Département et Orange s'engagent au maintien des télécommunications dans les

Écrit par le 17 décembre 2025

foyers

Maurice Chabert, Président du Conseil Départemental du Vaucluse et Philippe Daumas, Délégué Régional Orange en Rhône Durance, ont signé une convention de participation financière visant à concrétiser l'engagement de l'opérateur de télécommunications dans le Fonds de solidarité pour le logement (FSL).

Ce dispositif va concrètement permettre à des familles vauclusiennes de bénéficier d'un abandon de créances : ligne fixe, services Internet, services mobile, auprès de leur opérateur de télécommunications Orange. La convention établie que le Département, qui a en charge l'application du FSL auprès des publics, instruit les dossiers de demande tandis que l'opérateur de télécommunications Orange prendra en charge l'effacement partiel ou total de la dette de ses clients en difficulté, selon la décision du Département. Cette initiative est destinée aux ménages modestes, dans le cadre d'une action préventive pour leur éviter une situation encore plus pénalisante.

Dans le détail

Pour rappel, le Fonds de Solidarité pour le Logement accorde des aides financières pour le paiement des dettes locatives en direction des personnes en précarité, sous conditions de ressources. Ainsi, les difficultés de logement prises en charge par le FSL peuvent relever de l'accès au logement (caution), du maintien de celui-ci (impayés de loyer) ou de certains postes connexes (impayés d'énergie, d'eau, ou de télécommunications). Depuis 2014, à l'échelle nationale, la société Orange a signé 165 conventions de ce type avec des collectivités territoriales et des métropoles. 74 Départements se sont ainsi engagés avec Orange.

M.H.

Départementales 2021 : retour de la gauche à la tête de l'exécutif de Vaucluse

Après 6 ans de majorité de droite au bénéfice de l'âge, le Vaucluse bascule à gauche, même si l'abstention demeure la 1ère force du département avec 61,82% des suffrages.

Ecrit par le 17 décembre 2025

A Apt, c'est la maire LR Dominique Santoni qui est réélue (57,7%). Dans le canton d'Avignon 1, victoire de Samir Allel (Union de la Gauche & Ecologie) 62,90%. sur celui d'Avignon 2, arrivée de deux élus de gauche avignonnais, Laurence Lefèvre-Fabrice Martinez-Tocabens (63,61%) et dans le 3ème canton de la Cité des Papes, victoire in-extremis du binôme André Castelli-Annick Dubois (Union de la Gauche) avec seulement 126 voix d'avance (50,78%) sur le duo RN Anne-Sophie Rigault-Grégoire Souque (49,22%).

Mais l'évènement de la soirée c'est l'élection du divers gauche Anthony Zilio à Bollène qui fait basculer le département. Il avait déjà délogé la Ligue du Sud Marie-Claude Bompard de la mairie aux Municipales. Cette fois, en duo avec Christine Lanthelme il est élu conseiller départemental 57,30% des suffrages face au RN (42,70%).

A Carpentras, réélection des RN Hervé de Lépineau-Marie Thomas de Malleville (50,80%) avec un score étriqué de 139 voix de plus que l'ancien maire socialiste Francis Adolphe (49,20%) sur le canton, en revanche sur la commune, c'est Francis Adolphe qui est arrivé en tête de 118 voix.

Pas de surprise à Cavaillon, le sénateur LR Jean-Baptiste Blanc en duo avec Elizabeth Amoros retrouve son siège (54,5%). Reconduction pour le maire LR de l'Isle sur la Sorgue, Jean-Pierre Gonzalvez (65,18%). Sur le canton de Monteux où l'élu sortant RN Rémy Rayé ne se représentait pas, c'est un frontiste qui est élu, Jean-Claude Ober en binôme avec Florelle Bonnet (58,15%) face au maire communiste d'Entraigues Guy Moureau (41,85%). A Orange, à l'issue d'un combat fratricide, Bompard fils, Yann retrouve son siège Ligue du Sud (56,81%) face au RN André-Yves Beck, ancien directeur de cabinet de papa. Max Raspail (DVG) réélu à Pernes (56,15%), victoire éclatante de Jean-François Lovisolo (PS) à Pertuis en duo avec l'écologiste Noëlle Trinquier (69,36%), ce qui le place à pôle position pour la présidence du Conseil Départemental.

Score sans appel pour le maire du Pontet, le RN Joris Hébrard (59,63%) réélu face à un duo de gauche Philippe Pascal-Fabienne Véra (40,47%). Autre prime au sortant pour le maire LR de Sorgues, Thierry Lagneau : 69,37% dans sa commune, 61,31% dans son canton face au RN. A gauche réélection de la socialiste Sophie Rigaut dans le canton de Vaison avec 55,74% des suffrages contre les RN Philippe de Beauregard-Olivia Gazzano (44,26%). Enfin à Valréas Corinne Testud-Robert conserve son siège avec un score de 57,88%.

Avec 14 sièges à gauche, 12 à droite, 6 pour le RN et 2 pour la Ligue du Sud, le département basculera officiellement le 1er juillet lors du 3ème tour, la 1ère Assemblée Plénière du nouvel exécutif qui élira son président élu pour 6 ans. Anthony Zilio, le maire DVG de Bollène, faiseur de « roi » salue « Une nouvelle dynamique qui met un terme aux baronnies et à la tambouille politique ».

Ecrit par le 17 décembre 2025

Départementales, 2nd tour : découvrez les résultats en Vaucluse



Découvrez en direct les résultats du second tour des élections départementales dans les 17 cantons du Vaucluse. Actualisez la page afin d'avoir les derniers chiffres.

Apt

- **Patrick Merle et Dominique Santoni (LR) 57,20% (Elus)**
- Richard Kitaeff et Peggy Rayne (DVD) 42,80%

Avignon 1

- Tatiana Gavriluk et Paul Ruat (RN) 37,10%
- **Samir Allel et Léa Louard (UDG) 62,90% (Elus)**

Ecrit par le 17 décembre 2025

Avignon 2

- Jean-François Mattei et Carole Montagnac (RN) 36,39%
- **Laurence Lefèvre et Fabrice Martinez-Tocabens (DVG) 63,61% (Elus)**

Avignon 3

- Anne-Sophie Rigault et Grégoire Souque (RN) 49,22%
- **André Castelli et Annick Dubois (UDG) 50,78% (Elus)**

Bollène

- **Christine Lanthelme et Anthony Zilio (SE) 57,30% (Elus)**
- Jean-Jacques Malapert et Bernadette Pelletier (RN) 42,70%

Carpentras

- **Hervé de Lépinau et Marie Thomas de Maleville (RN) 50,80% (Elus)**
- Francis Adolphe et Astrid Jourdan (SE) 49,20%

Cavaillon

- Bénédicte Auzanot et Jean-Pierre Peyrard (RN) 45,85%
- **Elisabeth Amoros et Jean-Baptiste Blanc (LR) 54,15% (Elus)**

Cheval-Blanc

- **Suzanne Bouchet / Christian Mounier (DVD) 64,19% (Elus)**
- Samantha Khalizoff / André Rousset (UDG) 35,81%

L'Isle-sur-la-Sorgue

- **Marielle Fabre / Pierre Gonzalvez (LR) 65,13% (Elus)**
- Christian Montagnard / Dominique Buisson (RN) 34,87%

Monteux

- **Florelle Bonnet / Jean-Claude Ober (RN) 51,25% (Elus)**
- Olivia Lalaurie / Guy Moureau (UDG) 48,75%

Orange

- **Valérie Andrès / Yann Bompard (EXD) 56,81% (Elus)**
- André-Yves Beck / Frédérique Vidal (RN) 43,19%

Ecrit par le 17 décembre 2025

Pernes-les-Fontaines

- Georges Michel / Catherine Rimbert (RN) 43,85%
- **Max Raspail / Myriam Silem (DVG) 56,15% (Elus)**

Pertuis

- **Jean-François Lovisolo / Noëlle Trinquier (UDG) 69,36% (Elus)**
- Jade Escoffier / Aymonn Mathieu (RN) 30,64%

Pontet

- **Danielle Brun / Joris Hébrard (RN) 59,53% (Elus)**
- Philippe Pascal / Fabienne Vera (UDG) 40,47%

Sorgues

- **Christelle Jablonski-Castanier / Thierry Lagneau (LR) 61,31% (Elus)**
- Valéry Dury / Fanny Lauzen-Jeudy (RN) 38,69%

Vaison-la-Romaine

- Philippe de Beauregard / Olivia Gazzano (RN) 46,82%
- **Sophie Rigaut / Alexandre Roux (UDG) 53,18% (Elus)**

Valréas

- Damien Broc / Ludivine Suau (RN) 42,12%
- **Corinne Testud-Robert / Bruno Valle (LR) 57,88% (Elus)**

© 12/13 France 3 Provence-Alpes

Concours régional du meilleur croissant, le Vaucluse est 3e

Ecrit par le 17 décembre 2025



Le [Concours régional du meilleur Croissant](#) vient de se dérouler au CFA du Pays d'Aix en Provence. Il a pour but de mettre en valeur la viennoiserie maison dans les entreprises de boulangerie artisanale, employant plus de 180 000 personnes et pourvoyeur d'emplois. 7 candidats ont représenté leur département, Philippe Lemaire défendait le Vaucluse (Le [palais gourmand à Monteux](#)).

Après 2 jours d'épreuves, les candidats ont produits chacun 30 croissants qui ont été noté sur 5 critères par un jury de professionnels : cuisson, aspect, saveur, fondant et feuilletage. Le vauclusien Philippe Lemaire a terminé sur le podium grâce à sa 3e position. Toutefois, il ne pourra pas défendre la région Paca. Seuls les 2 premiers sont sélectionnés pour représenter la Paca Corse lors du concours national qui aura lieu les 25, 26 et 27 octobre prochains à Vannes.

L.M.

Ecrit par le 17 décembre 2025

(Vidéos) Trois 'Youtubeurs' à l'assaut des pentes du Ventoux

Il y a quelques semaines, l'office de tourisme [Vaison-Ventoux](#) accueillait (avec la collaboration de [VPA](#) : Vaucluse Provence attractivité), 3 influenceurs vélo du réseau [Sports'N Connect](#). Dans le cadre du premier épisode de la série 'La France à Vélo', Quentin Ruel, Nicolas Gervais et Alexandre Marlier ont eu l'occasion de fouler les sentiers du Vaucluse, terre de vélo.

Le programme était chargé, découverte du 'gravel bike' au [Centre départemental de plein air et loisirs de Rasteau](#), dentelles de Montmirail, ascension du Mont Ventoux et escale au sein de l'hôtel gîte [Le Nesk](#). Les premières vidéos (qui durent chacune une vingtaine de minutes) de leur expérience vauclusienne viennent d'être publiées ! Une belle mise en avant des pratiques du vélo en Vaucluse, et en particulier autour du Mont-Ventoux. Le Vaucluse est ainsi à l'honneur sur des chaines touchant des milliers de sportifs, amateurs ou professionnels, mais surtout férus du dépassement de soi et de la nature.

L.M.

5 artisans vauclusiens distingués de la marque 'Boulanger de France'

Ecrit par le 17 décembre 2025



Ce qui différencie un artisan 'Boulanger de France' d'un vendeur de produits de boulangerie industrielle ? C'est le 'fait maison' ! Dans le Vaucluse, 5 artisans ont le label 'Boulanger de France' et une boulangerie est en cours de certification.

Cette marque valorise les artisans boulangers pâtissiers qui s'engagent à respecter de nombreux engagements : à fabriquer tous ses pains, ses croissants et pains au chocolat (ou chocolatines!), à respecter un taux de sel inférieur ou égal à 18g par kg de farine pour tous les pains, à fabriquer le pain avec un pétrissage peu intense et une fermentation lente pour conserver les arômes et augmenter la conservation et enfin à privilégier les circuits courts d'approvisionnement et les produits de saison.

Le Président de la [Confédération nationale de la boulangerie française](#), Dominique Anract a récemment fait le tour du département pour rencontrer ces 'Boulanger de France' et échanger avec ces garants de la tradition boulangère. Voici les élus : boulangerie 'Au pain d'antan' (Valreas), boulangerie 'Caractères de pain' (Piolenc), 'Boulangerie d'ici' (Isle-sur-la-Sorgue), le 'Fournil de mamie Jeanne' (Gordes), 'Maison Samson' (Cabrières d'Avignon, en cours de certification) et la boulangerie Dupré (Avignon).

Ecrit par le 17 décembre 2025

L.M.